

Zoom sur le CIAS du 4 avril 2012



L'action sociale : un droit pour les agents et les retraités de la Fonction publique.

L'UNSA, toujours très présente sur ce dossier, est intervenue à nouveau sur la situation des SRIAS, sur les crédits nécessaires pour répondre aux besoins des agents de l'État, sur l'étude liée à la gestion du contingent préfectoral 5% réservé au logement social et sur l'extension du bénéfice de l'action sociale interministérielle. Elle est force de propositions dans les nombreux groupes de travail réunis dans le cadre des réflexions sur la gouvernance.



Zoom sur la situation des SRIAS

Suite au courrier du 20 janvier 2012, à l'engagement du ministre de la fonction publique le 15 février 2012 et au bilan réalisé par le comité d'experts, les organisations syndicales ont interpellé à nouveau la DGAFP sur la situation d'urgence de certaines SRIAS. Ceci, d'autant que le renouvellement des présidents est prévu le 2 juillet prochain.

L'UNSA suit l'évolution de cette situation à savoir :

- L'enquête du ministre de l'Intérieur auprès des SGAR sur la situation des SRIAS (en cours) ; ses résultats d'exploitation, prévus dans les prochaines semaines.
- Le courrier commun ministère de l'Intérieur et de la FP envoyé aux préfetures avant le 6 mai.



Zoom sur le budget 2011-2012-2013

Comparatif 2011- 2012

	A.E. 2011	C.P. 2011	E.A. 2012	C.P. 2012
PLF	138.85 *	138.49	146.33	148.64
Amendements parlementaires	0.18	0.2	1.8	1.8
Réserves	7.23	7.19	9.18	9.32
PBI	131.44	131.09	135.33	137.51

* Tous les chiffres sont en M€

- Le taux de consommation en 2011 est de 96,2% en CP, 84,4% en AE.
- Alors que 10M€ ont été annoncés pour le financement de l'aide au maintien à domicile AMD, il n'en reste que 6,4 de disponibles.
- 11 M€ de moins en PBI suite aux réserves et taxations diverses (7 M€ en 2011).

Tendancier 2013 :

Prestations	A.E. 2013*	C.P. 2013*
Chèques vacances	34.13	34.13
Cesu	58.77	56.83
Crèches	16.65	21.9
AMD	10	10
CNSA	2.09	2.09
AIP	5	5
Logements	0	2.25
Restaurant IA	16.1	15.5
SRIAS	2	2
total	144.7	149.7

*En millions €



- Des moyens humains et matériels sont nécessaires pour une optimisation des crédits.
- Il faut un suivi des dépenses précis pour anticiper et redéployer les crédits en cours.



Zoom sur la gestion du contingent préfectoral de 5% réservé au logement social des agents publics de l'Etat

A la demande des organisations syndicales, cette mission a été réalisée par l'IGA pour obtenir une lisibilité de la gestion et du suivi du logement réservataire sur 6 départements (*Paris, Lyon, Marseille, Haute-Vienne, Morbihan et Meurthe et Moselle*) et la préfecture de Police.

Objectifs : Optimiser « le 5 % », articuler sa mise en œuvre avec les réservations conventionnelles, adapter l'offre aux besoins des agents.

Constats :

- La politique de logements sociaux nécessite **un bon état des lieux**.
- Le dispositif 5% est peu transparent, (pas de visibilité chez les bailleurs sociaux).
- La répartition des réservations interministérielles et ministérielles est floue.
- Seul Paris atteint le 5% : contingent insuffisant avec une situation très tendue.
- Le pilotage du dispositif au niveau central et local n'est pas toujours efficient. Il n'existe pas de prévision suffisante pour une adaptation quantitative et qualitative.

Préconisations :

- Activer auprès des préfets d'un réseau de « correspondants logement ».
- Confier au préfet la gestion du dispositif de l'ensemble des réservations.
- Avoir une vision qualitative et quantitative du suivi avec les bailleurs sociaux.
- Utiliser une gestion internet efficace.



→ Le logement est une préoccupation des agents. L'identification des 5% doit être effective. Une remise à plat du dispositif s'impose par :

- un recensement exhaustif (loi 2011),
- Une cartographie pour mieux évaluer les besoins,
- Un meilleur accompagnement des mouvements des agents,
- Une instruction de la Fonction publique auprès des préfets (cadre réglementaire).

→ L'instauration d'un outil de gestion performant doit aussi permettre l'optimisation du 5% et le suivi du dispositif.

→ Une réflexion doit être menée sur :

- les conséquences de la gestion des 5% et 30% suite à la modification des -5% aux +5%.
- l'instauration d'un mécanisme de préemption.

L'UNSA exige de poursuivre ce travail au sein de la commission logement, au CIAS et dans le cadre des groupes de travail « gouvernance » et champ d'action de l'ASI.



Zoom sur une nouvelle "prestation étudiants"

Pour aider les agents dans la prise en charge des études supérieures de leurs enfants, les organisations syndicales ont conduit une réflexion sur ce thème pour aboutir à la création d'une nouvelle « prestation étudiants ».

Le résultat de ces travaux sera présenté au CIAS du 27 juin 2012.

Pour rendre effective cette prestation, les critères d'attribution seront travaillés en « CP famille » avec la DGAFP. La mise en œuvre de ce nouveau dispositif est envisagée pour 2013.



Ephéméride

Prochain CIAS : 27 juin 2012

Réunions préparatoires :

CP famille	: 9 mai 2012
CP Restauration	: 16 mai 2012
CP SRIAS	: 31 mai 2012
CP logement	: 6 juin 2012
CP Budget	: 13 juin 2012
<i>Journées des présidents des SRIAS : 22 et 23 mai 2012</i>	